



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2001

Original: français

Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects

9-20 juillet 2001

Note verbale datée du 10 juillet 2001, adressée au Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects par la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant la déclaration du Groupe francophone au débat général de la Conférence

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies a l'honneur de transmettre au Secrétaire général de la Conférence sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects la déclaration du Groupe francophone au débat général de la Conférence et le prie de bien vouloir assurer la diffusion de ce document à l'ensemble des délégations comme document officiel de la Conférence (voir annexe).

Annexe

**Déclaration du Groupe francophone à l'occasion
de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite
des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects**
